

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |

LE

Naturaliste Canadien

Vol. XI.

CapRouge, Q., MARS 1879.

No. 123

Rédacteur : M. l'Abbé PROVANCHER.

FAUNE CANADIENNE.

LES INSECTES.—HYMÉNOPTÈES.

(Continué de la page 43).

8. Gen. PHYGADEUON. *Phygadeuon*, Grav.

Tête généralement rétrécie en arrière des yeux. Antennes épaisses, plus grosses à l'extrémité et généralement enroulées dans les ♀, grêles au contraire dans les ♂, quelquefois noueuses et comme dentées. Ailes antérieures à aréole pentagonale. Pattes courtes et assez fortes, cuisses ordinairement renflées. Abdomen ♀ de forme ovale, à post-pétiole large et triangulaire, à tarière courte mais saillante. Abdomen ♂ plus grêle, ce qui porte souvent à les confondre avec les ♂ des Cryptes. La tarière des Phygadeuons est plus courte que celles des Cryptes, mais plus longue que celle des Ichneumons; l'abdomen est d'ordinaire plus brièvement pédiculé que dans les deux premiers genres et le thorax plus allongé, laissant une plus grande distance entre la 1^{ère} et la 2^e paire de pattes. La nervure partant de l'aréole et se dirigeant vers l'extrémité de l'aile est souvent plus ou moins effacée.

- 38(39) Tête rétrécie en arrière des yeux ; cuisses postérieures
rousses..... 19. **abdominalis**.
- 39(38) Tête non rétrécie en arrière des yeux ; cuisses postérieures
noires..... 20. **mucronatus**, *n. sp.*
- 40(37) Antennes rousses à la base ;
- 41(42) Écusson plus ou moins roux, taille plus forte... 21. **major**.
- 42(41) Écusson noir, taille plus petite ;
- 43(44) Cuisses fortement renflées et contournées.... 22. **crassipes**.
- 44(43) Cuisses grêles, ordinaires ; tête globuleuse. 23. **rotundioeps**.
- 45(36) Antennes sans anneau pâle ;
- 46(49) Les 4 hanches antérieures rousses ;
- 47(48) Stigma noir, 1er segment abdominal noir..... 24. **inflatus**.
- 48(47) Stigma roussâtre, 1er segment abdominal noir à la base
seulement 25. **ruficornis**.
- 49(46) Les 4 hanches antérieures jaune pâle.. 26. **pallioxus**, *n. sp.*
- 50(8) Thorax et abdomen plus ou moins ferrugineux ;
- 51(54) Antennes avec un anneau pâle, écusson pâle ;
- 52(53) Cuisses rousses, antennes à articles très
courts 27. **robustus**, *n. sp.*
- 53(52) Cuisses noires, antennes à articles assez longs... 28. **planus**.
- 54(51) Antennes sans anneau pâle, écusson roux 29. **rufulus**, *n. sp.*

1. **Phygadeuon de Blake.** *Phygadeuon Blakei*, Cress.
Ichneumon Blakei, Cress. Proc. Ent. Soc. Phil. iv. p. 249, ♂ ; *Cryptus*
insignis, Prov. Nat. vi, p. 178, ♀.

♀—Long. .60 pouce. Noir, abdomen bleuâtre. Tête et thorax opaques, densément ponctués, la tête fortement rétrécie en arrière des yeux, l'abdomen poli et luisant à l'extrémité. Antennes très épaisses à l'extrémité, avec un anneau blanc comprenant les articles, de 7 à 14. Mésothorax sans impressions. Ailes très fortement enfumées, aréole pantagonale. Méthathorax grossièrement ponctué, sans carènes bien distinctes, portant un tubercule mousse de chaque côté. Pattes entièrement noires. Abdomen en ovale allongé, le premier segment avec 2 carènes à son milieu. Tarière ferrugineuse, de la longueur du quart de l'abdomen.—R.

♂, Semblable à la ♀, ayant aussi 2 carènes fortement prononcées sur le 1er segment. M. Cresson avait décrit la ♀ sous le nom de *Cryptus*.

2. **Phygadeuon taché.** *Phygadeuon maculatus*, Prov. Nat. vii, p. 178, ♀.

♀.—Long. .32 pouce. Noir ; tête et thorax avec une courte pubescence grisâtre. Antennes fortes, épaissies vers l'extrémité, enrou-

lés, noires avec un large anneau blanc au milieu. Thorax finement ponctué. Ecailles alaires noires. Ailes légèrement enfumées, nervures et stigma, noir ; aréole moyenne, pentagonale. Métathorax rugueux, avec une pointe épineuse de chaque côté, en arrière. Pattes noires, les six jambes avec une longue tache blanche à l'extérieur. Abdomen noir, poli, brillant, le premier segment assez court, élargi en arrière, avec deux carènes ; tarière un peu plus courte que l'abdomen.—PC.

La coloration de ses pattes distingue cette espèce à première vue, de toutes les autres.

3. Phygadeuon marqué. *Phygadeuon signatus*, Prov. *Cryptus sign.* Nat. vi., 179 ♀ (*Leptobates Canadensis*, Prov. Nat. vii., p. 145, ♀).

♀—Long. .25 pouce ; tarière presque aussi longue que le corps. Noir brillant. Face légèrement bombée avec un petit tubercule au milieu. Antennes filiformes, à articles allongés, quelque peu enroulées, noires avec un peu petit anneau blanc vers les $\frac{2}{3}$ de leur longueur. Mésothorax brillant, à sutures distinctes. Ecailles alaires pâles. Ecusson noir, poli, brillant. Méthathorax avec une carène arquée à son sommet. Ailes légèrement enfumées, nervures brunes, aréole pentagonale, moyenne. Pattes roussâtres, les antérieures plus obscures, les hanches antérieures noires, les 4 autres rousses. Les jambes postérieures à leur extrémité avec leurs tarsi, brun-roussâtre. Abdomen avec le premier segment arqué, assez court, s'élargissant en arrière, sans aucune carène, finement ponctué de même que le 2e, les autres polis, brillants. Tarière forte, un peu plus longue que l'abdomen, légèrement recourbée.—PC.

4. Phygadeuon mûr. *Phygadeuon maturus*, nov. sp.

♀—Long. .28 pce. Noir, poli, brillant ; les orbites antérieurs, les écailles alaires avec une ligne au-dessous, blanc ; la face en partie, le scape en dessous, les bords inférieurs du prothorax, avec les pattes y compris les hanches et les trochantins, d'un beau roux clair. Antennes dressées, plus épaisses au milieu mais non enroulées, roussâtres à l'extrémité, à articles plus longs que larges. Thorax assez court, robuste, le mésothorax poli, brillant, le métathorax rugueux, excavé et strié transversalement en arrière. Ailes légèrement enfumées, le stigma brun. Abdomen déprimé, ovoïde, poli, brillant, ses derniers segments marginés de blanc, sa tarière du quart de sa longueur environ.—R.

Capturé à St. Hyacinthe.

5. Phygadeuon droit. *Phygadeuon rectus*, Prov. Nat. vii, p. 178, ♂ ; Var. (*Ischnus placidus*, Prov. vii, p. 110, ♂).

♂.—Long. .30 pouce. Noir avec une courte pubescence blanchâtre. Les écailles alaires, l'écusson, une ligne au-dessous, une tache à l'extrémité de l'abdomen, d'un blanc d'ivoire. Antennes sétacées, brunes. Ailes hyalines, nervures brunes, stigma rousâtre. Métathorax sans tubercules aux angles. Abdomen avec les segments 2 et 3 et l'extrémité du premier, roux, le reste noir. Pattes rousses, hanches noires, tarses postérieurs blancs.—AC.

Var. Les tarses postérieurs noirs avec l'extrémité de leurs jambes brune.

6. Phygadeuon inhabile. *Phygadeuon inhabilis*, Prov. Nat. ix, p. 11, ♀.

♀—Long. .22 pouce. Noir ; face très finement ponctuée, avec un tubercule au milieu ; chaperon luisant. Antennes longues, fortes, enroulées, noires avec un large anneau blanc au milieu. Thorax finement ponctué, poli, brillant, méthathorax avec une carène sur son bord postérieur, ses angles sub-épineux. Ailes hyalines, très faiblement enfumées, nervures et stigma, noir, les écailles blanches. Pattes antérieures noires, la première paire avec les jambes et les tarses roussâtres, les postérieures roussâtres avec l'extrémité des cuisses, des jambes et les tarses, noir. Abdomen rouge, noir à l'extrémité, le dernier segment blanc, le premier segment très finement ponctué avec les carènes intermédiaires obsolètes ; tarière noire, de la moitié de l'abdomen environ.—PC.

7. Phygadeuon ceint-de-roux. *Phygadeuon rubrocinctus*, Prov. Nat. vi, p. 280, ♀.

♀—Long. .30 pouce. Noir ; abdomen avec le milieu roux. Antennes avec un anneau blanc au milieu. Mésothorax ponctué, avec lignes enfoncées distinctes. Métathorax fortement excavé en arrière, ses angles saillants en tubercules. Ailes enfumées, écailles blanches, nervures et stigma noirs, aréole pentagonale. Pattes noires ; les jambes plus ou moins rousses, les postérieures noires à l'extrémité. Abdomen court, aplati, arrondi à l'extrémité, le 2e segment avec la plus grande parti du 3e roux, le reste noir, l'extrémité tachée de blanc. Tarière du quart de la longueur de l'abdomen.—R.

8. Phygadeuon vif. *Phygadeuon alacris*, Cress. *Cryptus alac.* Cress. Proc. Ent. Soc. Phil. iii, p. 306 ; *Phygad. tegularis*, Prov. Nat. vi, p. 282, ♀.

♀—Long. 22 pouce. Noir ; abdomen et pattes, roux ; une petite ligne orbitale blanche au dessous des antennes et une autre au des

sus, de chaque côté. Antennes fortes, enroulées, noires à la base et roussâtres à l'extrémité, avec un anneau blanc au milieu. Ailes hyalines, stigma et nervures, noir, écailles d'un beau blanc, très apparentes. Métathorax à angles saillants. Pattes rousses, les cuisses antérieures, l'extrémité des jambes postérieures avec leurs tarsi, brunâtre. Abdomen avec les 3 segments basilaires roux, le reste noir. Tarière de plus de la moitié de l'abdomen.—AC.

9. Phygadeuon du-Nord. *Phygadeuon occidentalis*, *Cryptus occ.* Prov. Nat. vii, p. 314, ♀ ; *Cryptus latus*, Prov. Nat. vi, p. 204, ♀ ; (*Cryp. incertus*, Cr. Nat. vi, p. 205).

♀—Long. .22 pouce. Noir ; la face très finement ponctuée avec un tubercule frontal au dessous des antennes. Antennes filiformes, fortes, enroulées, noires avec un anneau blanc un peu au delà du milieu. Corps allongé, déprimé, métathorax à lignes soulevées peu prononcées, excepté une carène transversale au sommet ; angles latéraux sans protubérance bien prononcée. Ailes hyalines, nervures brunes, stigma roussâtre, aréole pentagonale, les écailles blanches. Pattes rousses y compris les hanches et les trochantins ; les jambes postérieures noires au sommet. Abdomen pédiculé assez longuement, le 1er segment élargi en triangle à l'extrémité, finement ponctué, poli, brillant à l'extrémité, le 2e segment avec partie du premier et du 3e roux, le reste noir ; tarière aussi longue que l'abdomen.—AC.

10. Phygadeuon brunâtre. *Phygadeuon subfuscus*, Cress. Proc. Ent. Soc. Phil. iii, p. 311, ♀.

♀—Long. .18 pce. Noir, la base des antennes, les écailles alaires, les pattes y compris les hanches, avec l'abdomen excepté à la base et à l'extrémité, roux. Mandibules roussâtres, face finement ponctuée. Antennes courtes, fortes, enroulées, roussâtres à la base, noires dans le reste. Métathorax rugueux, ses angles subépineux. Ailes légèrement enfumées, les nervures brunes. Pattes rousses, sans aucune tache. Abdomen en ovale, poli, brillant, les segments 2, 3 et partie du 4 roux, le reste noir, l'extrémité tachée de blanc. Tarière du quart de la longueur de l'abdomen environ.—C.

11. Phygadeuon presque-net. *Phygadeuon nitidulus*, Prov. *Mesostenus nitidus*, Prov. Nat. vi, p. 301, ♂ ; *nitidus*, ayant déjà été employé par Gravenhorst ; (*Mesost. ruficornis*, Prov. Nat. vii, p. 226, ♂ ; *Cryptus rufic.* Prov. Nat. vii, p. 176, ♂).

♂—Long. .30 pouce. Noir ; la face excepté une ligne au milieu, les mandibules excepté à l'extrémité, le scape en dessous, les écailles alaires, blanc. Antennes fortes, moyennes, noires. Métathorax à

impressions distinctes. Ailes hyalines ; aréole pentagonale. Métathorax ponctué rugueux, à carènes distinctes. Pattes rousses y compris les hanches et les trochantins ; l'extrémité des cuisses et des jambes postérieures avec leurs tarsi, brunâtres. Abdomen assez allongé, le premier segment noir excepté au sommet, les segments 2 et 3 roux, et le reste à partir du 4e noir.—C.

Var. Un point noir seulement au milieu du chaperon en avant, au lieu d'une ligne ; le scape noir en dessous etc.

12. Phygadeuon ovale. *Phygadeuon ovalis*, Prov. Nat. vii, p. 180, ♂ ♀, (*Phyg. vulgaris*, Cress. Nat. vi, 281, ♂).

♀ ♂—Long. .19 pouce. Noir ; les mandibules, les palpes, les pattes, avec les segments 2 et 3 de l'abdomen, roussâtres. Écailles alaires blanches. Ailes hyalines, stigma grand, brun avec une tache pâle à la base. Métathorax mucroné en arrière. Hanches noires, roussâtres à l'extrémité. Les cuisses postérieures en dedans avec les tarsi et l'extrémité des jambes, brun. Antennes toutes noires, épaissies à l'extrémité, mais non enroulées. Abdomen en ovale régulier, surtout dans la femelle, poli, brillant, le 1er segment bicaréné ; tarière environ le quart de l'abdomen.—CC.

13. Phygadeuon paresseux. *Phygadeuon segnis*, Prov. Nat. ix, p. 11, ♀.

♀—Long. .15 pouce. Noir ; la face, les palpes avec le scape en dessous, jaune-roussâtre. Antennes courtes, enroulées, robustes, brun-roussâtre. Écailles alaires blanches. Thorax poli, brillant, métathorax finement ponctué, ses angles postérieurs sub-épineux. Ailes hyalines, nervures et stigma, brun. Pattes jaune-roussâtre, les hanches postérieures noires à la base. Abdomen jaune-roussâtre, noir à la base et à l'extrémité, les segments médians plus ou moins tachés de brun ; tarière des deux tiers de l'abdomen environ.—R.

14. Phygadeuon impressionné. *Phygadeuon impressus*, Prov. *Ischnus imp.* Prov. Nat. vii, p. 212, (*Cryptus brevicornis*, Prov. Nat. vii, p. 176, ♂).

♂—Long. .20 pouce. Noir, brillant ; la face excepté une ligne au milieu, les mandibules, les palpes, le scape en dessous, les écailles alaires avec les 4 trochantins antérieurs en dessous, blanc. Antennes fortes, sétacées, droites, noires. Mésothorax à impressions très distinctes ; métathorax à lignes soulevées bien apparentes. Ailes légèrement brunes, nervures brunes, pâles à la base, stigma brun. Pattes rousses, les hanches et les trochantins noirs, les pattes postérieures avec l'extrémité des cuisses et des jambes et leurs tarsi plus ou moins ob-

scurs. Abdomen linéaire, s'élargissant graduellement de la base à l'extrémité, noir, le 3e segment plus ou moins roux, le 1er canaliculé en dessus.—C.

Le 2e segment est aussi quelquefois en partie roux.

15. Phygadeuon brillant. *Phygadeuon lucens*, Prov. Nat. vi, p. 281. ♂.

♀—Long. .20 pouce. Brillant, thorax noir, abdomen roux. Palpes et écailles alaires, d'un jaune blanc. Antennes moyennes, fortes, brunes, le scape roux en dessous. Thorax finement ponctué, ailes hyalines. Stigma noir avec une tache blanche à la base, nervures brunes. Métathorax brusquement interrompu postérieurement, creusé au milieu, à lignes soulevées très apparentes, sans mucrons aux angles. Pattes rousses, les postérieures quelque peu brunâtres à l'extrémité; hanches noires. Abdomen en ovale, très poli, brillant, légèrement pubescent à l'extrémité, le premier segment peu élargi postérieurement, noir de même que les 2 derniers. Tarière presque aussi longue que l'abdomen, roussâtre à la base—PC.

16. Phygadeuon pubescent. *Phygadeuon pubescens*, Prov. Nat. vi, p. 282; ♂ *Phyg. dubius*, Prov. vi, p. 283. ♂ (*Cryptus pumilus*, Cress. Nat. vi, p. 203, ♂; *Alomya pulchra*, Prov.)

♀—Long. .25 pouce. Noir, abdomen roux. Tête, antennes, thorax avec l'extrémité de l'abdomen plus ou moins pubescents. Face à pubescence grisâtre dense; mandibules et dessous des antennes roussâtres. Mésothorax à lobe médian très distinct. Ailes hyalines, avec les écailles et la base des nervures d'un jaune clair, stigma brun. Métathorax à tubercules sub-épineux aux angles, creusé postérieurement et strié transversalement de même que sur les côtés, lignes très soulevées. Pattes rousses, les hanches, avec les cuisses postérieures et l'extrémité de leurs jambes, noires. Abdomen assez allongé, roux, noir à la base et à l'extrémité; le 1er segment roux à l'extrémité.—C.

17. Phygadeuon hanches-blanches. *Phygadeuon albicoxus*, Prov. Nat. vii, p. 266, ♂.

♂—Long. .23 pouce. Noir; la face au dessous des antennes, les joues, le chaperon, les mandibules, les palpes, les écailles alaires, les 4 hanches antérieures avec leurs trochantins, blanc. Antennes plus longues que le corps, sétacées, noires. Métathorax à lignes soulevées très distinctes. Ailes légèrement obscures, stigma brun, aréole petite, pentagonale. Pattes rousses, les postérieures avec l'extrémité des jambes et les tarses bruns. Abdomen épaissi à l'extrémité, les segments 2, 3 et 4 et l'extrémité du premier, roux, le reste noir, les segments 2 et 3 rétrécis dans leur partie antérieure—R.

18. Phygadeuon à-longue-queue. *Phygadeuon caudatus*, Prov. *Cryptus caud.* Prov. Nat. vii, p. 314, ♀.

♀—Long. .20 pouce, Noir ; les mandibules, la base des antennes, les pattes, l'abdomen excepté à la base et à l'extrémité, d'un roux foncé. Antennes épaissies à l'extrémité, roussâtres à partir du 4^e article jusque vers la moitié. Thorax ponctué, assez allongé ; métathorax à lignes soulevées bien distinctes, circonscrivant une aréole centrale transversale, sub-épineux aux angles, coupé presque carrément en arrière. Ailes légèrement obscures, nervures brunes ainsi que le stigma. Pattes rousses, hanches noires de même que les trochantins. Abdomen poli, brillant, roux à l'exception du premier segment qui est noir et des segments terminaux qui sont tachés de brun ; tarière plus longue que l'abdomen.—R.

19. Phygadeuon abdominal. *Phygadeuon abdominalis*, Prov. Nat. vi, p. 280, ♂ ♀.

♀—Long. .28 pouce. Noir, abdomen rouge. Un anneau au milieu des antennes avec les écailles alaires, blanc. Mésothorax finement ponctué. Ailes légèrement enfumées, nervures brunes, stigma noir. Métathorax rugueux, strié transversalement sur ses côtés, fortement creusé en arrière, ses carènes latérales postérieures portant 3 dents ou tubercules. Pattes noires, les 4 jambes antérieures roussâtres avec leurs tarses ; pattes postérieures avec les cuisses rousses excepté à l'extrémité, les jambes de même et les tarses bruns. Abdomen d'un roux clair, brillant, poli, très épais vu de côté, 1^{er} segment canaliculé de chaque côté. Tarière noire, du quart de la longueur de l'abdomen environ.—PC.

20. Phygadeuon mucroné. *Phygadeuon mucronatus*, nov. sp.

♀—Long. .28 pce. Noir avec l'abdomen roux. Antennes fortes, enroulées, avec un anneau pâle au milieu. Thorax très déprimé, allongé, densément ponctué ; écusson poli, brillant ; métathorax strié transversalement sur les côtés, fortement excavé en arrière, ses angles postérieurs saillants en deux forts mucrons allongés. Ailes légèrement enfumées, les écailles et le stigma, noir. Pattes noires, les 4 jambes antérieures roussâtres, jaunâtres en avant, les postérieures roussâtres à la base. Abdomen déprimé, poli, brillant, en ovale allongé ; tarière de la moitié de sa longueur environ.

Capturé à St. Hyacinthe. Espèce bien remarquable par les forts mucrons de son métathorax.

21. Phygadeuon majeur. *Phygadeuon major*, Cress.
Proc. Ent. Soc. Phil. iii, p. 308, ♀.

♀—Long. .40 pce. Noir ; le chaperon, les mandibules, la base des antennes, les écailles alaires, l'écusson, une ligne sur le post-écusson, les pattes avec l'abdomen, roux. Antennes fortes, enfoulées, rousses à la base, jaunes au milieu et noires à l'extrémité. Thorax robuste, ponctué, le métathorax avec une aréole en carré sur le disque, ses côtés brillants, ses angles postérieurs saillants en pointes mousses. Ailes hyalines-jaunâtres, légèrement enfumées, le stigma fauve. Pattes rousses, les postérieures avec la base des hanches, l'extrémité des cuisses et des jambes, noir. Abdomen en ovale, déprimé, poli, brillant, roux, avec la base du premier segment noir et une tache jaune sur les derniers, le pédicule bicaréné dans ses deux tiers basilaires ; tarière du quart de l'abdomen environ—R.

22. Phygadeuon pieds-épais. *Phygadeuon crassipes*,
Prov. Nat. ix, p. 11, ♀.

♀—Long. .22 pouce. Noir ; la bouche, les palpes, les écailles alaires, avec les pattes et l'abdomen, roux. Antennes rousses, plus claires au milieu, brunes et épaissies à l'extrémité, assez longues. Tête grosse, prolongée en arrière des yeux. Thorax finement ponctué, le métathorax excavé en arrière avec une carène au sommet, ses angles sub-épineux. Ailes hyalines, légèrement obscures, nervures et stigma roussâtres. Pattes sans aucune tache, les cuisses fortement renflées, les tarses longs et épais. Abdomen ovoïde, poli, brillant, sans tache, la suture entre les segments 2 et 3 fortement prononcée ; tarière noire, de la moitié de l'abdomen environ. Les pattes postérieures ont quelquefois l'extrémité des cuisses et des jambes brune.—CC.

23. Phygadeuon tête-ronde. *Phygadeuon rotundiceps*,
Prov. Nat. p. 12, ♀.

♀—Long. .19 pouce. Noir ; la bouche, les palpes, les écailles alaires, avec les pattes et l'abdomen, roux. Tête renflée pour l'insertion des antennes, ce qui la fait paraître arrondie, vue de côté. Antennes courtes, épaissies à l'extrémité, rousses à la base, noires à l'extrémité. Thorax allongé, le métathorax fortement mucroné sur ses angles postérieurs. Ailes hyalines, nervures brunes, stigma noir. Abdomen poli, brillant, de forme elliptique ; tarière rousse, de la moitié de l'abdomen environ.—AC.

Espèce très distincte par la forme de sa tête. Souvent l'abdomen et les pattes sont plus ou moins brunâtres.

24. Phygadeuon renflé. *Phygadeuon inflatus*, Prov. *Ichneumon infl.* Prov. Nat. vii, p. 83, ♂.

♂—Long. .22 pouce. Noir, le chaperon avec les mandibules, roux. Antennes courtes, droites, noires en dessus, le scape avec la base roux en dessous. Thorax noir, brillant, métathorax scabre, ses angles postérieurs épineux, aréole centrale transversale. Ailes hyalines ; nervures brunes, claires à la base ; stigma noir. Pattes jaunes, y compris les hanches et les trochantins, les postérieures d'un roux brunâtre. Abdomen large, courbé, entièrement d'un roux sale excepté le 1er segment, à ventre gonflé postérieurement.—PC.

♀ Avec les pattes plutôt rousses que jaunes ; la tarière presque aussi longue que l'abdomen.

Phygadeuon cornes-rousses. *Phygadeuon ruficornis*, Prov. Nat. vii, p. 170, ♂ ; *Ischnus rufic.* Prov. Nat. vii, p. 110, ♂.

♂.—Long. .23 pouce. Noir ; le chaperon, les mandibules, les palpes, l'abdomen, les pattes, roux. Antennes sétacées, rousses excepté à l'extrémité en dessus. Face couverte d'une pubescence blanchâtre. Ecailles alaires roussâtres. Ailes légèrement enfumées. Métathorax brillant, à carènes soulevées, tuberculeux aux angles. Hanches rousses de même que les pattes. Cuisses et jambes postérieures brunes à l'extrémité, de même que leurs tarses. Abdomen allongé, brillant, noir à l'extrémité, le 1er segment bicaréné.—AC.

26. Phygadeuon hanches-pâles. *Phygadeuon palli coxus*, nov. sp.

♂—Long. .20 pce. Noir ; le chaperon, les mandibules, les palpes, le scape dessous, les écailles alaires, tous les trochantins avec les 4 hanches antérieures, jaune pâle. Antennes assez fortes, dressées, à articles courts, noires en dessus, roussâtres en dessous. Thorax beaucoup plus épais en avant, le métathorax rugueux, à lignes soulevées distinctes, ses angles postérieurs saillants en pointes peu allongées. Ailes hyalines, le stigma brun. Pattes d'un roux pâle, les 4 jambes antérieures jaunes en dehors, les pattes postérieures noires, leurs jambes rousses à la base. Abdomen court, en ovale, poli, brillant, roux avec le premier segment noir et canaliculé.—C.

Phygadeuon robuste. *Phygadeuon robustus*, nov. sp.

♀—Long. .31 pce. Roux ; l'écusson avec un anneau aux antennes, jaune pâle ; les sutures du thorax noires. Face large, les mandibules pubescentes. Antennes fortes, enroulées, à articles courts, noires avec un anneau pâle au milieu, plus ou moins rousses à la base. Thorax robuste, finement ponctué, les lignes soulevées du métathorax

obsolètes. Ailes hyalines, légèrement enfumées, aréole grande, pentagonale, stigma jaune. Pattes rouges, sans aucune tache. Abdomen ovalaire, déprimé, à pédicule court, ses derniers segments plus ou moins obscurs et portant une grande tache jaune à l'extrémité ; tarière du quart de sa longueur environ.—R.

Espèce bien distincte par sa coloration ; assez rapprochée de la *planus*, mais s'en distinguant surtout par ses antennes plus fortes, plus enroulées, à articles beaucoup plus courts.

Phygadeuon plan. *Phygadeuon planus*, Prov. Nat. vi, p. 283, ♂.

♀—Long. .32 pouce. D'un roux ferrugineux dans toutes ses parties. Antennes fortement épaissies vers l'extrémité, rousses à la base, noires ensuite, un anneau blanc au milieu et noires dans le reste. Écusson déprimé, blanc avec le post-écusson et une tache à l'extrémité de l'abdomen. Les sutures du thorax, des bords de l'écusson et des flancs, noir. Ailes légèrement fuligineuses, nervures roussâtres ; aréole grande, presque carré. Métathorax à angles non tuberculeux, lignes soulevées peu apparentes. Abdomen en ovale, déprimé, les deux derniers segments noirs avec une tache blanche. Tarière de la moitié de l'abdomen environ, ses valves noires, jaunes à l'extrémité.—C.

29. Phygadeuon roussâtre. *Phygadeuon rufulus*, nov. sp.

♀—Long. .22 pce. D'un roux brunâtre ; la tête noire. Antennes courtes, dressées, brunes, plus ou moins roussâtres en dessous, surtout à la base. Thorax court, finement ponctué, les flancs polis, brillants, le métathorax avec lignes soulevées distinctes et portant une pointe aiguë de chaque côté sur ses angles. Ailes hyalines, légèrement enfumées, le stigma noir, grand. Pattes d'un beau roux clair, les antérieures jaunâtres en avant. Abdomen en ovale allongé, déprimé, à pédicule long et grêle, le premier segment avec les deux derniers noirs, les intermédiaires tachés aussi de noir sur les côtés. Tarière courte, moins du quart de l'abdomen.—R.

(A continuer).



LE CHIEN ET SES PRINCIPALES RACES.

(Continué de la page 48).

—

N. B. A la page 45, dans l'article précédent, on effacera les guillemets, après la ligne 25, et on les reportera, à la page 46, après la ligne 16 ; car la citation de M. Boitard va jusque là.

Passons aux faits de croisements.

M. de Jalois, colonel de gendarmerie, a donné des détails fort intéressants sur les produits qu'il a obtenus en croisant un chien de sa meute avec une louve qu'il avait apprivoisée. " De cette union, dit-il, naquirent six bâtards, au bout de deux mois de gestation, qui est aussi celle des chiennes. Parmi ces produits, il s'en trouva à peu près la moitié qui eurent la couleur de la mère ; les autres étaient rougeâtres, le père se trouvant blanc et orange ; mais tous, sans exception, avaient des formes mixtes, tenant également du loup et du chien ; la conformation osseuse se rapprochait du premier, quoique la tête eût plus d'analogie avec celle du second ; et les oreilles, au lieu d'être droites, étaient tombantes et entortillées comme celle d'un briquet. Il en était à peu près de même pour le caractère ; les uns souffraient assez bien les caresses, sans cependant les rechercher, les autres fuyaient toujours à l'approche de l'homme. Aussitôt que leur force et leur agilité le leur permirent, ils commencèrent contre la volaille une guerre incessante ; et je ne doute pas que plus tard, ils n'en fussent venus aux moutons. Mon intention était de continuer ces croisements, mais malheureusement mes jeunes sujets tombèrent malades à l'âge de six mois, et je les perdis tous sans avoir pu pousser plus loin mes expériences."

On raconte que de l'union d'une chienne de Poméranie avec un loup naquirent six petits ressemblant fort à ce dernier, et que l'un d'eux devenu gros, étant un jour laissé libre devant un daim, lui sauta immédiatement à la gorge et l'étrangla.

Mais paraît-il, ce n'est pas seulement à l'état d'esclavage ou de domesticité, et par l'influence de l'homme, que de telles unions s'opèrent ; on prétend prouver par des faits que cet acte s'accomplit même entre des individus à l'état sauvage et en pleine liberté.

“ On a vu en Champagne, vers l'année 1776, dit Buffon, une portée de louveteaux, dont six étaient d'un poil roux bien décidé, le septième d'un poil tout-à-fait noir avec les pattes blanches, et le huitième de couleur fauve, mêlée de gris. On m'a assuré que ces louveteaux provenaient de l'accouplement d'un chien avec une louve, parceque le louveteau fauve ressemblait, au point de s'y méprendre, à un chien du voisinage.”

Fr. Cuvier parle de deux loups envoyés au muséum d'histoire naturelle à Paris, qui, chaque année, ont fait des petits aussi féroces que leurs parents, mais qui n'avaient ordinairement ni les mêmes traits, ni le même pelage. “ On pourrait conclure de là, ajoute Cuvier, que ces loups n'étaient point de race pure, et que le sang de quelque chien était mêlé au leur. Cependant ils avaient été pris à l'état sauvage. Mais il n'est pas rare, dans les pays de forêts, de voir des chiennes en chaleur couvertes par des loups.”

M. de Jalois, le même qui a été cité plus haut, dit que l'accouplement des louves avec les chiens de campagne n'est pas une chose fort rare, et qu'il lui est arrivé plusieurs fois de prendre de jeunes louveteaux qui en étaient évidemment les produits.

“ Une louve, dit M. de Lafresnaye, ayant fixé son domicile dans les bois de Basoche, fut suivie d'un gros chien de cour des environs ; on lui donna la chasse ; on ne put l'atteindre ; mais on trouva une partie de la nichée, deux louveteaux, qu'à leur pelage, noir chez l'un, fauve chez l'autre, on jugea être deux métis. On les apporta vivants. Un an après, on eut connaissance de la même louve que l'on voyait quelquefois escortée d'un mâtin et d'un loup noir. On se mit de nouveau à ses trousses ; on la tua ; on tua le loup noir que l'on reconnut être frère des deux qui étaient vivants, car il était du même âge qu'eux ; et il

s'était soustrait, sans nul doute, à la recherche des chasseurs quand ceux-ci avaient pris ses deux frères, l'année précédente."

Le Capitaine Parry, dans son premier voyage de découvertes, raconte ce qui suit : " On remarqua qu'un des chiens du bord, un setter blanc, s'absentait chaque nuit, pendant plusieurs heures ; on le veilla, et à la lueur de l'aurore, on le vit plusieurs fois en compagnie d'une louve. Il lui tint ainsi compagnie pendant plusieurs semaines, et à la fin, il ne revint plus. Quelques temps après un autre de nos chiens, qui commençait à prendre, lui aussi, l'habitude de s'absenter la nuit, revint à bord, un matin, tout déchiré et couvert de sang ; on jugea qu'il avait eu une lutte terrible à soutenir contre quelque loup mâle. Un autre, un Terre-neuve, fut aussi vu plusieurs fois en compagnie des loups, paraissant être en bons termes avec eux."

Mais c'est assez de faits, de citations et d'emprunts. Examinons enfin et discutons la thèse. Est-elle vraie ou est-elle fausse ? Le chien est-il un descendant du loup ou du chacal ? est-il au moins le produit des croisements entre ces deux espèces ?

Voilà la question.

Eh ! bien, nous laissons un chacun libre d'en penser ce qu'il voudra. Pour nous, nous en prenons notre parti hardiment, et nous déclarons qu'il nous est absolument impossible d'adhérer à cette doctrine.

Et d'abord, nous repoussons totalement le chacal par une fin de non recevoir. Nous avons bien trouvé en maints endroits l'opinion que le chacal, en tout ou en partie, pourrait être l'espèce mère du chien ; mais des preuves, mais des faits, mais des arguments en faveur de cette opinion, nous n'en avons trouvé nulle part. Nulle part nous n'avons vu la démonstration de l'identité des deux espèces, pour la taille, pour la forme et pour les mœurs ; nulle part nous n'avons vu, d'une manière acceptable, que le chien et le chacal, ou sous l'action de l'homme, ou à l'état sauvage, se soient croisés, et surtout qu'ils aient produit ensemble.

Blosius dit bien : “ le chacal est l'espèce dont le chien tient le plus ; ”—mais Blosius ne peut pas prévaloir sur la grande généralité des auteurs qui disent que le loup est l'espèce qui ressemble le plus à notre chien. Le chacal en effet est une forme intermédiaire entre le loup et le renard ; il ressemble encore plus au renard qu'au loup ; il a le museau pointu et une queue touffue qui lui pend jusque sur les pieds. Or, autrefois, parmi les espèces mères du chien, on rangeait les hyènes et les renards ; on les retranche aujourd'hui ; eh ! bien, que l'on retranche aussi les chacals, qui se rapprochent plus du renard et de la hyène qu'ils ne se rapprochent du chien.

Nous trouvons bien encore dans Blosius l'affirmation que le chacal s'accouple avec le chien, et ailleurs que ces animaux produisent ensemble ;—mais de détails, de preuves, d'expériences rationnelles, pas un mot. Est-ce une coïncidence scientifique chez ses auteurs ? est-ce un préjugé ? est-ce une simple croyance populaire dont ils se sont emparés à l'aveugle, et qu'ils ont présentée comme un fait ? On reconnaîtra au moins que de tels témoignages sont absolument sans valeur. Et fût-il prouvé que le chacal et le chien se croisent avec produit sous l'influence de l'homme, il ne le serait qu'ils se croisent et produisent à l'état sauvage ; et cette dernière assertion fût-elle aussi démontrée, il faudrait encore démontrer que, dans tous les cas, les produits sont eux-mêmes indéfiniment féconds : or, c'est là l'écueil commun où viennent échouer toutes les théories, toutes les vaines hypothèses tendant à expliquer le chien par des espèces qui en sont radicalement distinctes.

D'ailleurs le chacal, même apprivoisé, ne ressemble jamais au chien. “ Le chacal s'apprivoise, dit John Franklin ; mais il conserve de l'état sauvage une extrême timidité qu'il manifeste en se cachant, toutes les fois qu'il entend le moindre son inaccoutumé, ou lorsqu'il voit une personne qui lui est étrangère.”

Enfin,—et c'est le propre de l'erreur de flotter dans le vague et de se porter aux extrémités les plus opposées,—il est si peu évident, si peu probable même, que le chacal

soit l'espèce même du chien, que plusieurs auteurs, posant leur thèse sur la question, s'expriment ainsi : *le chie est le loup apprivoisé, et le chacal est le chien retourné à l'état sauvage.*

Bien loin que le chien dérive du chacal, c'est le chacal maintenant qui dérive du chien !

Rions un peu..... et puis, qu'il ne soit plus question du chacal.

Qu'il n'en soit plus question, même comme souche conjointe avec le loup ; car l'hypothèse du croisement entre le loup et le chacal, est la plus gratuite, la plus dénuée de preuves, outre qu'elle est absolument invraisemblable, étant en contradiction formelle avec la règle générale et avec le fait sans conteste aujourd'hui, que les espèces sauvages libres ne se croisent pas.

C'est au loup maintenant qu'il faut courir sus. Le loup reste seul sur le terrain, seul en question. Eh ! bien, mort au loup ! et vive le chien ! nous démantibulerons une à une toutes les exagérations et toutes les faussetés accumulées par nos adversaires pour étayer leur doctrine, et nous vengerons l'honneur et l'indépendance du chien à l'égard de cette bête cruelle des bois avec laquelle on a trop longtemps voulu le confondre.

1° *La distribution géographique du chien et du loup paraît être la même.* — La chose fut-elle vraie, il n'y aurait en cela absolument rien d'étrange, puisque le loup et le chien, tout en étant des espèces distinctes, ainsi que nous le soutenons sont néanmoins des espèces très rapprochées, et exigeant naturellement, pour vivre, à peu près les mêmes circonstances de lieux et de climats. Le chien couvre aujourd'hui toute la surface du globe ; le loup est de même, un animal extrêmement répandu ; et s'il y a quelque contrée où l'on ne trouve ni chien ni loup, ce cas est tout-à-fait isolé et accidentel, les loups n'ayant pas trouvé sans doute, le pays propice pour s'y établir, ou ayant été exterminés jusqu'au dernier, et les chiens n'ayant pas été introduits et multipliés par les soins de l'homme. D'ailleurs il y a des endroits où le chien se trouve et non pas le loup, d'autres où le loup se

trouve et non pas le chien ; on peut donc rétorquer l'argument et dire qu'ils ne sont pas de la même espèce puisqu'ils n'ont pas la même distribution géographique. Au reste, n'est-il pas absurde de raisonner ainsi ? Le cheval n'est-il pas aussi répandu que le chien ? Et a-t-on jamais prétendu que le cheval et le chien sont de la même espèce ? La distribution géographique est, jusqu'à un certain point, un caractère de l'espèce, quand les individus sont exactement confinés dans le même endroit et renfermés dans des limites assez restreintes ; mais jamais quand les individus sont en quelque sorte cosmopolites et occupent toute la terre, comme la plupart des animaux domestiques, et un grand nombre d'animaux sauvages. A quelle confusion inextricable cela ne nous mènerait-il pas ?

2° *Le chien et le loup se ressemblent extraordinairement.*—Soit. Mais se ressemblent-ils comme se ressemblent tous les individus d'une même espèce ? Loin de là. Et nous allons le prouver. Qu'on réunisse par la pensée tous les chiens d'une part, et de l'autre tous les loups ; et l'on verra un certain nombre de caractères se trouver invariablement chez tous les loups et manquer invariablement chez tous les chiens, *et vice versa*. Tous les loups ont un *facies*, une physionomie sauvage, les oreilles droites, raides et pointues, la queue touffue et pendante, et les yeux obliques ; tandis que tous les chiens, à quelque race qu'ils appartiennent, ont un air social, des oreilles tombantes, ou au moins flexibles et sans pointe, une queue relevée, et les yeux à angle droit avec une ligne longitudinale au museau. Ces caractères à eux seuls, n'indiquent-ils pas la diversité des espèces ? Ne sont-ce pas là des caractères essentiels ? S'ils n'étaient qu'accidentels, ne se mêleraient-ils pas ? Le loup ne prendrait-il pas ceux du chien, et le chien ceux du loup ?

Nous dirons ici toute la vérité : il est plus que plaisant. il est ridicule parfois de voir le mal que se donnent certains auteurs sentant bien la force accablante, l'embarras de cette réponse, et essayant néanmoins d'en sortir. A quoi attribue-t-on l'écartement à angle droit de la pupille du chien ? Nous le donnerions en mille, en cent mille à deviner à nos

lecteurs ; et ce serait peine perdue. A quoi donc ?.....
 A l'habitude de regarder l'homme en face pour obéir au moindre de ses signes ! Cette habitude, continuée durant plusieurs générations successives, chez le loup devenu chien domestique, aurait enfin redressé et aligné l'organe visuel !!

Est-ce assez fort ? Y eut-il jamais une idée aussi bizarre, une explication aussi saugrenue que celle-là ?

Nous voulons, à cause de l'importance du sujet, mettre sous les yeux du lecteur, la description du loup, telle que donnée par Brehm, qui incline pourtant à croire à l'identité d'espèce entre le loup et le chien.

“ Le loup a le port d'un grand chien ; sa taille est élevée ; il porte la queue entre les jambes, au lieu de la porter haute ; il diffère du chien par les caractères suivants :— Il a le corps maigre, les flancs rentrés, les pattes minces, la queue touffue et pendant jusqu'à l'articulation tibio-tarsienne, la tête large, le museau relativement long et pointu, le front incliné ; les yeux sont obliques et placés dans la direction du nez, tandis que chez le chien domestique, l'œil s'ouvre plus à angle droit comme chez l'homme ; les oreilles sont droites ; le pelage, suivant le climat, est plus ou moins épais et varie sous le rapport de la coloration.”

Blosius, on l'a vu plus haut, est un défenseur ardent de l'identité spécifique du loup et du chien : eh ! bien, voici l'aveu que la force de la vérité lui arrache, voici ce qu'il dit, se mettant en quelque sorte, en contradiction flagrante avec lui-même : “ Le chien est loup par son squelette, son crâne, sa dentition ; mais ni par son crâne, ni par sa dentition, il nous est possible, soit de l'identifier à une espèce quelconque de loup vivant à l'état sauvage, soit de le séparer nettement des espèces de loups actuellement connues. Nos chiens européens tiennent, par la conformation de leur crâne, du loup et du chacal ; mais les caractères de l'un et de l'autre se croisent, se combinent, se modifient chez eux, de toutes manières. Aussi, quelque ressemblance que le crâne du chien ait avec celui du loup et du chacal, du renard même, *il conserve néanmoins ses caractères propres*

Le front, chez le chien, est plus saillant que chez le loup et le chacal."

On voit par ces considérations, ce qu'il faut penser de cette ressemblance tant vantée entre le loup et le chien.

(*A continuer*).

CONCOURS D'ELOQUENCE SUR L'AGRICULTURE.

UN JUGÉ JUGÉANT SES JUGES.

Le concours d'éloquence ouvert par l'Institut Canadien de Québec, vers la fin de 1877, au sujet de l'agriculture, a donné lieu à des incidents nombreux si extraordinaires, que l'attention du public en a été saisie bien plus longtemps qu'elle n'a coutume de l'être à l'occasion de ces joutes littéraires.

On sait que deux concurrents seulement ont présenté des essais au concours, M. E. A. Barnard, qui a remporté le premier prix, et nous-même, qui avons eu le second.

Comme notre essai a été le sujet d'attaques violentes et de critiques outrées, nous voulons le mettre sous les yeux de nos lecteurs, pour leur permettre d'apprécier par eux-mêmes le mérite du travail couronné, et l'à propos en même temps que la portée des critiques qu'on en a faites.

Il n'est personne à qui il ne soit arrivé de temps à autre, dans le commerce de la vie, de se trouver en face de circonstances malheureuses, où tout semblait arrangé pour présenter les affaires les plus simples par leur côté le moins avantageux, à rebours pour ainsi dire. Or, soit par calcul ou simplement par hasard, le dernier concours d'éloquence de l'Institut Canadien peut avec raison être mis au nombre de ces affaires malheureuses; depuis le commencement jusqu'à la fin, tout a semblé marcher à rebours, à l'encontre du bon sens ordinaire.

Les trois juges du concours étaient : l'hon. M. Joly, M. Lesage, assistant-commissaire de l'Agriculture, et le Dr Hubert Larue. Ce dernier avait été choisi comme rapporteur du jury.

Voyons maintenant comme tout va marcher de travers.

L'Institut Canadien, pour rendre honneur à la générosité de M. J. C. Fiset, qui avait libéralement donné les prix du concours, voulait proclamer les lauréats dans une séance solennelle, à la salle Victoria; notre célèbre conférencier, M. le juge Routhier, devant y donner un entretien après la distribution des prix. Mais les messieurs de l'Institut avaient compté sans les *larges vues* du fameux rapporteur.

Le Dr Larue refusa tout net la salle Victoria, ne voulant pas être mis en contact avec le Juge Routhier, qui, disent quelques malins, a forcé autrefois notre Esculape à avaler certaines pillules qui n'étaient ni dorées ni sucrées; aussi ajoute-t-on que le patient s'exécuta d'une bien mauvaise grâce, qu'il tâcha de pallier en s'efforçant de rire; mais c'était d'un rire semblable à celui d'un chien qui mange des guêpes, il ne put tromper personne.

Il fut donc arrêté que la séance aurait lieu dans la salle même de l'Institut, salle fort peu spacieuse.

Mais le Dr ne voulait y voir ni dames, ni membres du clergé. Pourquoi?.....

Comme tous les hommes célèbres, le Dr Hubert Larue a eu ses biographes. Or l'un d'eux, Placide Lépine, nous l'a peint comme suit : "mâle caractère, mâle esprit, mâle figure." Qui sait si, par un excès de pudeur, le réservé docteur ne craignait pas quelques écarts de ses qualités masculines, qui auraient pu blesser la délicatesse du sexe faible, ou offusquer la réserve habituelle de nos hommes d'église?.....

Mais nous voici au 19 Décembre, jour de la proclamation des prix. La salle de l'Institut n'est pas à moitié remplie. Vous vous attendez sans doute, lecteurs, que le rapporteur, qui s'était chargé de la direction de la séance, va lire un rapport élaboré, une étude comparative des travaux

des deux concurrents? Mais vous n'y êtes pas. De rapport, point; une ou deux phrases on tiennent lieu, et à sa place, un travail spécial, un troisième essai de concours est débité à l'auditoire, avec ce ton sec, saccadé et badin qu'on lui connaît, et qui est aujourd'hui l'unique corde sur laquelle il joue constamment. Une fiction littéraire, où le supposé s'entremêle avec le réel, des divagations et des écarts, se résolvent en un gâchis d'un contraste choquant, avec les citations sérieuses et dignes qu'il vient de donner des écrits des lauréats.

Au docteur Larue, succède à la tribune M. Lesage, le second juge. Il vient, lui, dégager sa responsabilité des suggestions faites par les concurrents. Mais les juges avaient à décider du mérite littéraire des essais présentés, et ne pouvaient en aucune façon être rendus solidaires des idées émises par les concurrents. D'ailleurs la position officielle de M. Lesage ne pouvait pas plus être compromise dans le jugement rendu, que celle de son chef même, M. Joly, qui y avait concouru.

Après les quelques remarques de M. Lesage, le Président de l'Institut, M. le Dr Vallée, remit en silence à chacun des lauréats un diplôme avec un pli cacheté; puis, chacun de demander à son voisin: est-ce tout? est-ce tout? Et c'était tout; de conclusion, point! Si bien que si le Dr Larue, qui s'était chargé de la séance, avait prémédité un fiasco, il a dû être content de lui-même, car il y est complètement parvenu.

Les affaires en étaient là, lorsque le 4 Janvier dernier, parut dans le *Courrier du Canada*, une correspondance signée "Bougie," illuminant le prétendu rapporteur du concours pas précisément du côté le plus avantageux.

Le docteur, sans autre base à ses soupçons que l'appréhension que le triste rôle qu'il avait joué à l'Institut Canadien avait pu nous déplaire, nous accusa d'être l'auteur de cette correspondance, et nous régala, comme riposte, dans l'*Evénement* du 8 du même mois, d'un bordée d'injures, vulgaires et sans goût, comme les célèbres dames de la halle de Paris savent parfois en débiter. Ce n'était plus le pédagogue suffisant, fulminant ses sentences et dé-

cisions ; mais bien un vulgaire voyou, égrenant des épithètes à la suite les unes des autres, tel que le font les gamins dans leurs querelles, lorsqu'ils sont à bout d'arguments. Cet écrit était tellement dénué de logique et de bon sens, que les amis même du docteur en étaient à se demander si réellement il avait encore sa tête à lui ?

Evidemment le prétendu rapporteur était vexé, irrité, exaspéré.

Craignant avec raison que la prolongation d'une telle excitation ne pût produire un effet désastreux sur les facultés mentales du célèbre Esculape, nous nous hâtâmes de le calmer, par des douches légères que nous lui appliquâmes dans le *Courrier* du 13 Janvier, en le mettant en face même des faits, tout en nous abstenant de tout commentaire. Comme on le voit, il s'était fait un échange de rôles entre le docteur et nous, de médecin, il était devenu patient. Et, peut-être plus heureux que lui avec sa clientèle ordinaire, nos douches produisirent un effet merveilleux ; non pas que nous ayions la prétention de l'avoir guéri radicalement ; oh ! non, *caput insanabile nunquam*, mais du moins nous n'entendîmes plus parler de son excitation.

Nous faisons grâce de bien bon cœur, au Dr Larue de ses plates injures à notre égard, car elles ne nous affectent en aucune façon ; devant les gens sensés—et c'est à ce tribunal que nous en appelons—elles portent en elles-mêmes leur propre condamnation. Mais il est certains avancés du docteur que nous ne voulons cependant pas laisser passer sans protestation.

Nous nous récrions avant tout contre le procédé injuste et déloyal au souverain point, par lequel le prétendu rapporteur est venu critiquer notre travail devant le public, lorsque pas une seule ligne de ce travail n'avait encore été publiée. Nous laissons aux gens d'honneur et d'équité à qualifier convenablement la conduite du docteur en cette circonstance, et celle des directeurs de l'Institut qui ont ratifié par leur silence cet acte de leur subordonné !

Voyons ensuite comme le docteur est conséquent avec lui-même. Comme rapporteur, en parlant des deux compositions, il dit :

“ Toutes les deux sont vraiment remarquables à tous les points de vue.....les membres du jury d'examen n'ont que des éloges à adresser aux deux concurrents. Tous deux ont été sobres de style, à ce point que les juges du concours ont pu comprendre leurs pensées, interpréter leurs idées à une première lecture.”

Entendons maintenant le même rapporteur dans l'*Evénement* du 8 Janvier :

“ L'abbé aurait désiré avoir le premier prix ; mais il ne méritait que le second ; et encore !.....”

“ Voulez-vous savoir quel remède ce pieux abbé propose pour régénérer l'agriculture ?.....Un cabinet d'Insectologie dont *il serait le gardien*, et, ajoutons, le spécimen le plus remarquable.”

Evidemment le docteur voyait double lorsqu'il a écrit ces dernières lignes, car qu'il lise et relise notre travail, il ne verra rien de ce dont il parle ici. Et comment aurions-nous pu suggérer l'établissement d'un *cabinet d'insectologie* pour en être le gardien, lorsqu'un tel cabinet existe de fait depuis plus d'un an déjà, et que c'est nous-même qui en sommes le gardien ? (Voir au bureau des Travaux Publics la chambre voisine de celle de M. Lesage).

Nos lecteurs pourront remarquer que nous procédons d'une façon toute différente de celle du docteur Larue ; que la vie privée, les insinuations, les imputations gratuites ont été strictement écartées, et que nous nous sommes rigoureusement tenu dans la défensive. Cependant nous avons un reproche à lui faire avant de prendre congé de lui, et en cela nous ne sommes que l'écho de tous les gens sensés que ses écrits ou ses actes ont forcés à s'occuper de lui. C'est qu'il a grandement tort, dans les mésaventures que lui attirent son trop fort *génie* et son trop grand *jugement* ⁽¹⁾, d'aller chercher protection en se cachant sous l'aile de l'Université Laval. Cette aile, tout ample qu'elle soit, sera encore impuissante pour le mettre à l'abri des coups. Qu'il imite la prudence et la réserve de ses collègues professeurs, les Verge, Catellier, Cazault, Langlois, Tessier, etc. ; sans avoir alors jamais besoin de recourir à une telle

(1) Le Dr Larue disait dans l'*Evénement* que la botanique et l'entomologie étaient des sciences qui ne requerraient ni *génie* ni *jugement*.

protection, il s'en trouvera beaucoup mieux, et l'Université elle-même n'en sera pas plus mal.

Le second critique qui s'est occupé de notre travail est M. J. P. Tardivel, attaché à la rédaction du *Canadien*.

La critique littéraire peut être très utile ; elle est même nécessaire pour épurer le goût, mettre en garde contre les écarts, et sauvegarder les saines notions de la littérature aussi bien que les principes de la justice et du droit. M. Tardivel, qui s'est fait une spécialité de la critique, est un écrivain de talent, et qui s'est déjà fait connaître avantageusement dans cette branche ; mais il est jeune, et se croit nécessairement obligé de trouver à reprendre dans tous les écrits qu'il se charge de scruter. S'il s'en tenait strictement à la critique littéraire, ses écarts resteraient sans conséquence, car ses avancés n'auraient de valeur qu'en autant qu'ils frapperaient juste. Mais lorsqu'il s'aventure dans le domaine de la philosophie, voire même de la théologie, il importe, pour la sauvegarde des principes, de ne taxer de répréhensible et d'hétérodoxe, que ce qui rigoureusement le porte à sa face. Nous croyons donc ne devoir pas laisser passer sans réclamer les accusations que porte contre nous M. Tardivel, car elles seraient la preuve que nous avons fait erreur dans notre enseignement comme ministre de l'évangile.

Depuis bientôt trente-cinq ans que nous sommes revêtu du caractère sacerdotal, nous avons, à mainte et maintes reprises, déclaré, dans la chaire de vérité, que le travail auquel nous sommes assujétis est une expiation, une pénitence.

Erreur, nous crie le jeune écrivain du *Canadien* ; le travail a été imposé à l'homme par Dieu dans le Paradis terrestre ; or ce n'est donc pas une pénitence, puisque l'homme alors n'avait pas encore péché.

Parler du travail d'Adam dans le paradis terrestre ; mais M. Tardivel pourra-t-il jamais nous dire en quoi il consistait ? Et lorsqu'on parle du travail, peut-on entendre

autre chose que celui que requiert le soutien de notre vie, de quelque nature qu'il soit, dans notre condition actuelle de pécheurs, d'hommes déçus, soumis à la pénitence et à l'expiation ? Nous n'avons donc en aucune façon fait brèche à l'orthodoxie en proclamant avec Bossuet, Bourdaloue, Brydaine etc. que le travail, est une expiation, une pénitence.

“ Il faut bien se garder, continue M. Tardivel, de tomber dans cette erreur : que le travail manuel est un châtement, une humiliation. Cette idée tout-à-fait erronée, est répandue dans toutes les classes de la société et explique la répugnance que beaucoup manifestent pour les travaux de tout genre et surtout pour les travaux des champs.”

Mais M. Tardivel voudrait-il ici nous montrer du doigt à l'ouvrier, comme méprisant le travail qu'il exécute et se rendant par là indigne d'égards et de considération ?

Nous aimons mieux croire que le seul besoin de faire des phrases a forcé son imagination à s'échapper par une telle voie, car autrement nous l'inviterions à nous suivre dans notre jardin tous les ans, alors que malgré les soixante hivers qui pèsent sur notre tête, et le peu de force musculaire qui nous a été départi, nous voyons encore les ampoules surgir dans nos mains, sous la pression des manches de houe, rateau ou autre outil de jardinage. Nous pourrions aussi aller lui montrer les défrichements considérables que nous avons fait faire étant curé, et auxquels nous ne refusions pas de mettre la main dans l'occasion. Non, ce n'est pas la peine, l'expiation qui avilit l'homme ; mais l'acte qui l'a nécessitée, le péché ! Car plus l'homme se purifie par la pénitence, et plus il se rapproche de Dieu, et plus conséquemment il devient véritablement grand.

Regarder l'ouvrier avec dédain ; mais nous ne nous sommes jamais cru sorti de la cuisse de Jupiter, et nous n'avons pas été non plus bercé sur les genoux d'une duchesse ; fils de cultivateur, et élevé au milieu des champs, il n'est aucun des travaux de culture auquel nous n'avons mis la main dans l'occasion, loin de les regarder avec dédain.

Nous ne croyons pas avec M. Tardivel que le mépris de l'ouvrier est commun dans toutes les classes de la société ;

mais s'il se trouve quelque part, ce n'est certainement pas dans les rangs du clergé, dont tous les membres sont avant tous, les amis, les protecteurs, et souvent aussi les soutiens de ceux dont les bras tirent du sol les aliments nécessaires pour la subsistance de la famille humaine.

M. Tardivel a lu les lignes suivantes dans le travail de M. Barnard, et en a endossé la conclusion avec enthousiasme :

“ L'agriculture est d'institution divine. Le travail qu'elle exige fut enseigné par Dieu lui-même dans le paradis terrestre, et dès l'origine. Elle fut ordonnée au premier homme comme occupation principale, au moment où, sortant de la création, il était fait pour jouir du bonheur le plus complet.”

On dit que cette pensée a été empreuntée à Mgr Dupanloup. Nous avouons bien que c'est là une assez jolie figure, qu'un plume habile peut faire ressortir avantageusement dans un style fleuri; mais nous est avis que si le grand évêque d'Orléans n'avait eu que cette trouvaille pour lui assurer des titres à l'immortalité, il ne serait pas mort avec la renommée qu'on lui connaît. Car après tout, ce n'est rien au fond qu'une absurdité. A les entendre, on pourrait croire qu'Adam, dans le paradis terrestre, labourait ses champs avec une charrue écossaise; coupait ses grains à la faucille; et creusait ses rigoles avec une bêche américaine, tirant sans doute de temps à autre de sa poche, son mouchoir de soie des Indes, pour essuyer la sueur de son front! Autant vaudrait la théorie de notre bonhomme Dupuis, de Nicolet, sur la Genèse. Ce Dupuis était l'un de ces demi-idiots qui ont une hypothèque sur le ciel au titre évangélique de *Beati pauperes spiritu*. Vieillard aux cheveux gris flottants sur ses épaules, avec ses amples habits d'étoffe grise du pays et sa longue tuque blene, il avait vraiment un air patriarcal; et n'eut été le regard faux de son œil, et sa physionomie par trop vulgaire, on aurait pu le prendre pour un personnage de quelque importance. Fort bon chrétien d'ailleurs et grand travailleur, il passait d'une maison à l'autre dans la paroisse, s'occupant surtout à empailler ces chaises dont on fait encore généralement usage dans nos campagnes.

On lui avait donné le surnom peu euphonique de Cacoine ; et chaque fois que Cacoine mettait le pied dans le séminaire de Nicolet, c'était grande fête parmi la gent écolière. On l'entourait de toutes parts, et on le forçait à monter à la tribune de la salle de récréation pour nous débiter une harangue ou un sermon de sa façon. Le père avait appris à lire dans sa jeunesse, et se plaisait surtout à pérorer sur quelque fait de l'ancien ou du nouveau Testament.

Etant un jour à la tribune, Cacoine entreprit de nous narrer, avec force emphase et gesticulations, l'œuvre des six jours. Écoutons-le un instant, le récit est textuel.

“ Avant que le monde fut fait ; il n'y en avait point. Dieu dit : qu'il y ait de la lumière ; et voila de la lumière. Premier jour. Le second jour, Dieu fit le firmament, c'est-à-dire l'air dont nous avons besoin pour notre *respire*. Le troisième jour,..... mais le troisième jour qu'a-t-il donc fait ? je l'ai oublié..... Et bien, le troisième jour,..... il empailla des chaises ! ”

On peut juger de l'hilarité générale qui accueillit ces paroles.

Mais la théorie de Cacoine ne nous parait pas plus absurde que celle qui veut faire commencer les travaux de l'agriculture dans le paradis terrestre.

Le second reproche que nous fait M. Tardivel est d'avoir écrit que l'homme le plus heureux sur la terre, est celui qui a le plus petit nombre de devoirs à remplir. Non, dit M. Tardivel ; c'est celui qui les remplit le mieux, qu'il en ait peu ou beaucoup.

M. Tardivel confond ici le mérite des actes, avec leur valeur relativement au contentement dont ils peuvent être la source.

Sans doute que s'il se fut agi de la perfection évangélique, nous nous serions exprimé autrement ; mais non pas toutefois comme le veut M. Tardivel, car sa définition n'est pas plus exacte que la nôtre. L'homme le plus heureux n'est pas celui qui remplit le mieux qu'il peut ses devoirs, car il pourra arriver qu'en faisant de son mieux, il restera

encore bien malheureux, comme le père, par exemple, dont le travail ne peut suffire au soutien de sa famille. Mais l'homme le plus heureux est celui qui, en tout état de choses, se soumet entièrement à la volonté de Dieu. Que le monde l'approuve ou le condamne, qu'il le loue ou le méprise, qu'il l'exalte ou le châtie, rien n'y fait ; il a accompli la volonté de Dieu, il est content. S. Paul chargé de chaînes, battu de verges, renfermé dans un cachot, s'écrie qu'il surabonde de joie, *surabundo gaudio* ; pourquoi ? parce qu'il accomplit la volonté de Dieu.

Ayant à parler du bonheur suivant les vues des hommes, nous avons dû le prendre tel que le monde se le représente et le poursuit. Or, c'est d'avoir le moins de soucis possible. Et ce désir n'est nullement répudié par la théologie ; car eu égard à notre faiblesse, chacun peut désirer avoir le moins de charge possible, afin d'avoir moins de responsabilité. C'est ainsi que nous demandons à Dieu de ne pas nous exposer aux tentations, redoutant notre lâcheté pour les combattre.

Enfin M. Tardivel, comme le Dr Larue, nous met en contradiction avec M. Barnard au sujet du drainage.

On aurait dû préciser en quoi nous ne sommes pas d'accord avec M. Barnard sur cette question, car nous pensons avoir exactement les mêmes vues. Tous deux nous reconnaissons les avantages incalculables du drainage, et nous louons fort ceux qui ont la volonté et les moyens de l'exécuter. Mais nous avons avancé, nous, que ce serait à peu près inutile que de tenter de faire embrasser aujourd'hui cette amélioration par nos cultivateurs, par ce qu'ils ne sont pas généralement capables d'en comprendre l'importance. Est-ce que M. Barnard pense différemment ? Est-ce qu'il voudrait dès maintenant entreprendre une croisade parmi nos cultivateurs pour faire admettre cette amélioration avant toute autre ? Nous ne le pensons pas ; du moins il ne le dit nulle part dans son travail.

Nous nous sommes étendu un peu longuement sur ces questions ; c'est que nous sommes convaincu que tout ce

qui se rapporte à l'agriculture ne peut manquer d'intérêt pour nos lecteurs.

Il est regrettable que la presse, à l'occasion de ce concours, ne se soit pas appliquée à discuter et critiquer les moyens que nous suggérions pour activer le progrès en agriculture, plutôt que de se répandre en d'inutiles personnalités ou en subtilités philosophiques, théologiques ou autres. Il est certain que la discussion franche et loyale des moyens suggérés aurait pu servir grandement la cause agricole, d'importance vitale en cette Province.

Comme, à proprement parler, il y a eu quatre essais d'enregistrés à ce concours, nous voulons ici, en terminant, mettre en face le sommaire des moyens d'activer le progrès en agriculture suggérés par chacun des quatre concurrents, en invitant en même temps la presse à les prendre en considération, à les discuter.

Moyens de régénérer notre Agriculture.

M. BARNARD.	M. PROVANCHER.	M. H. LARUE.	M. S. LESAGE.
1 ^o Réorganisation du Département de l'Agriculture avec un surintendant. 2 ^o Publication d'un petit traité élémentaire pratique d'agriculture. 2 ^o Publication bon journal d'agriculture illustré. 4 ^o L'enseignement élémentaire de l'agriculture dans toutes les écoles. 5 ^o Annexion de fermes modèles aux écoles spéciales d'agriculture. 6 ^o Visite annuelle de chacune des paroisses du pays aussi bien que des sociétés et des écoles d'agriculture.	1. Réorganisation du Département de l'agriculture avec un surintendant. 2 ^o Maintien d'un bon journal agricole. 3 ^o Un plus grand encouragement aux écoles d'agriculture. 4 ^o Etablissement d'un musée agricole.	Que dans toutes nos écoles normales de filles et de garçons, que dans toutes nos écoles modèles, académiques, commerciales, l'on donne un petit cours élémentaire d'agriculture de 20 leçons d'une demi-heure ou d'une heure dans le cours de l'année, et le point est gagné.	Faites du beurre ; faites du bon beurre et faites-en beaucoup ; je réponds du reste, vous êtes dans la bonne voie. Avec cela si vous ne mourrez pas riche et considéré, c'est que vous mourrez jeune.

Comme il est facile de le voir, ces diverses suggestions peuvent fournir ample matière à des discussions sérieuses, dont le progrès agricole pourrait grandement bénéficier.

N. B.—Nous commencerons la reproduction de notre essai dans notre prochain numéro.

UNE LETTRE DE LA FLORIDE.

Comme dans les années précédentes, notre infatigable naturaliste de Montréal, M. A. Lechevallier, est encore cet hiver sur les côtes de la Floride, tant pour ravitailler son magasin de spécimens, que pour satisfaire son goût, disons mieux, sa passion pour la chasse. La lettre suivante qu'il nous adresse de Cedar Keys, en date du 6 Février, ne pourra manquer d'intéresser grandement nos lecteurs naturalistes ou chasseurs.

LES ISLES DE ST. MARTIN.

Les St. Martin's Keys, ou Iles de St-Martin, sont un amas de petits ilots, les uns tout boisés, c'est-à-dire couverts de mangliers, les autres tout nus. Tous gisent sur un fond plat rocailleux sur la côte ouest du Golfe du Mexique, à environ 8 milles de la terre ferme et à 35 milles de Cedar Keys.

N'importe à quelle saison de l'année, ces ilots sont un lieu de rendez-vous pour le gibier qui y abonde en tout temps.

Durant l'hiver, il vient s'y abriter contre les vents du large qui soufflent avec violence et poussent avec furie la lame écumante qui vient se briser sur les récifs qui protègent cette sorte de chambre à coucher, où se trouvent perchés pêle mêle cormorans, pélicans, ibis blancs et hérons de toutes espèces, dont les croassements ne cessent un instant de se faire entendre durant toute la nuit.

A la première lueur de l'aurore, chaque espèce quitte par flotte son repaire pour aller chercher subsistance, et ne se réunit de nouveau que le soir, quelques instants avant ou après le coucher du soleil.

Je parle ici de la masse, car ces ilots ne restent jamais sans gibier ; n'importe à quel instant du jour, on est sûr d'y trouver quelque oiseau.

Le pélican blanc, *Pelicanus erythrorhynchus*, s'y plaît beaucoup durant l'hiver. Tout le monde sait que cet oiseau ne se rencontre pas en Floride entre la fin d'Avril et le 1er Septembre, époque de son retour.

Durant l'été, les ilots boisés sont non seulement la chambre à coucher du gibier, mais encore son boudoir, et aussi le berceau de la famille,

car il n'est pas un seul pied de manglier ⁽¹⁾ qui ne recèle un nid, et même le plus souvent deux ou trois selon la taille.

Sous ces massifs de verdure, dont le pied est baigné de deux ou trois pieds d'eau à marée haute, des milliers d'oiseaux se tiennent à l'ombre des brûlants rayons du soleil, le bec ouvert, haletant, et souvent les ailes ouvertes en guise d'éventails ; les cormorans surtout, *Carbo floridanus*, ont un peu cette habitude.

Ces massifs de verdure sont plutôt blancs que verts, et souvent fort peu agréables à fouiller lorsque arrive le mois de juin, où chaque famille à sa progéniture prête à quitter le nid. Les jeunes et les vieux ont tellement enduit le feuillage d'exoréments, que les arbres et les feuilles semblent être recouverts d'une couche de chaux, mais exhalant une odeur toute différente, car ces excréments mêlés aux débris de poissons décomposés apportés par les vieux à leurs petits, rendent l'air peu agréable à respirer.

Les Iles de St-Martin sont la seule place abondante en gibier entre Cedar Keys et Point Pinales, distance de 110 à 140 milles de Tampa Bay, quoiqu'on en rencontre un peu partout le long de la côte, sur les bancs, les barres et les récifs, mais seulement stationnaire et difficile à approcher.

Les Iles St-Martin sont non seulement les îles favorites des chasseurs, mais aussi celles des pêcheurs et autres navigateurs qui viennent s'y ravitailler de viandes fraîches et d'œufs d'oiseaux durant l'été.

On se sent pénétré d'admiration et d'une reconnaissance dont on ne peut se défendre, à la vue de ce grenier d'abondance que la Divine Providence a si utilement et si sagement placé sur cette pauvre côte, où l'étranger n'a guère à compter que sur lui-même, heureux encore lorsqu'il n'est pas persécuté et pillé par certains colons qui n'ont ni foi ni loi, et font beaucoup plus de zèle que les autorités à propos de chasse et de pêche dont ils se montrent très jaloux, principalement contre les gens du nord.

A. LECHEVALLIER.

Cedar Keys (Floride), 6 février 1879.

(1) Les mangliers sont des arbrisseaux ou petits arbres de 12 à 18 pieds, constituant la famille des Rhizopores, dont les sujets ont la faculté d'émettre de leurs rameaux des racines aériennes qui s'implantent dans les vases bordant les côtes des mers tropicales, de telle sorte qu'ils forment souvent des massifs où l'homme même ne peut pénétrer sans s'aider de la hache ou du moins d'un serpe.